

<https://47.snuipp.fr/Audience-PSY-EN-a-la-DSDEN>



Audience PSY-EN à la DSDEN

- Métier - Rased, Psychologues, ASH -

Date de mise en ligne : vendredi 29 novembre 2024

Dernière mise à jour : 29 novembre 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Une délégation intersyndicale (SNUDI-FO 47, FSU-SNUipp 47, SE-UNSA 47) composée de quatre Psy EN et de trois représentant·es des organisations syndicales a été reçue en audience par l'IA-Dasen le 18 novembre 2024, pour porter les revendications définies par nos collègues.

Compte-rendu ci-dessous.

Les tests

Qui demande ? Pour les psy EDO, la dotation est rectorale par les EPLE et les CIO.

Pour les psys EDA (premier degré), la revendication est que ce soient les IEN qui demandent par courrier aux mairies de l'école de rattachement qui démarchent ensuite les autres mairies pour récupérer une participation (certaines circons le font).

Du côté des élèves : inégalité de traitement.

Des élèves sont encore évalué·es avec le WISC IV test obsolète et il n'est pas possible de réévaluer des situations d'élèves déjà testé·es avec le WISC V en utilisant une version ancienne.

De plus en plus de demandes sont réalisées, car certaines familles sont démunies par manque de place dans les services CMP, etc mais pas de matériel !

Réponses :

Question de l'inégalité territoriale pour être équipé·es : les IEN ont été mandaté·es pour effectuer les demandes auprès des collectivités

Il est nécessaire de solliciter les psys pour qu'ils disent leurs besoins en appui de l'IEN. La priorité sera de doter en WISC-V en priorité et la WPPSI-IV pour ceux qui ont déjà la WISC-V.

Les postes

21 postes dont 2 contractuelles à la rentrée 2024, soit 1 psy pour 1146 élèves en moyenne.

Demande des psys EN pour que les départs en retraites soient anticipés, pour faciliter les congés formations afin de préparer le concours.

Attractivité des carrières Psy-EN : Demande de considérer les conditions matérielles de travail car les journées sont saturées en heures de présence par la demande de participation aux ESS et EE sur le temps de la pause méridienne et le soir nécessaires par rapport à certains dossiers difficiles (ce qui n'est pas le cas dans le second degré où les réunions sont positionnées pendant le temps scolaire) + lecture des mails le soir ...

Question des RASED incomplets : pas assez d'EDR (maîtres-ses G), de maîtres-ses E, au vu des situations de plus en plus complexes et du manque de relais dans les services de soins.

Inquiétude pour les années à venir.

Besoin de pouvoir être remplacé·es lorsqu'un collègue est en arrêt maladie prolongé.

Réponses :

Le sujet de la brigade de remplaçant-es existe. A été transmis au ministre. Pas de moyens pour l'instant. L'administration va solliciter les universités pour sensibiliser les étudiant-es.

Les déplacements

La délégation demande si l'expérimentation mise en place dans le département depuis deux ans permettant aux collègues itinérants de déclarer l'ensemble de leurs déplacements est remise en cause.

Réponses :

Pas de remise en cause de l'expérimentation : au contraire nous menons des travaux en ce sens avec nos homologues des autres départements, car cela a plutôt porté ses fruits. Cette expérimentation est basée sur la confiance, on a constaté qu'il n'y a pas d'abus. Nous avons des déclarations de frais plutôt régulières.

Pas de remise en cause, mais notre enveloppe initiale a été amputée ce qui nous a conduit à être plus attentifs car cela reste une enveloppe qui n'est pas dépassable. Cela a été travaillé avec les représentant-es nationaux de la FSU.

L'enveloppe est contrainte mais on a réussi avec madame la rectrice à avoir une enveloppe complémentaire pour la fin de l'année. Il est important que les personnels fassent toutes les déclarations avant le 29 novembre, sinon, le traitement des demandes sera reporté à 2025.

IA-Dasen : Donc il faut déclarer les choses avant la fin de l'année.

SG : Effectivement, c'est ce qui nous permet de donner au valideur ce que sera notre budget prévisionnel. Nous avons une facilité de jouer sur différentes lignes de crédit. On cherche à ce que tout ce qui budgétisé soit utilisé. Il faut optimiser et rationaliser. Mais avec ce qu'il se passe, on risque d'avoir une baisse de 20 à 30 % de la dotation. Toutes les déclarations sont à passer avant le 29 novembre.

Le matériel

Demandses :

- un ordinateur portable dédié
- un téléphone mobile dédié (problème du téléphone fixe parfois éloigné sur circons rurales)
- des adresses professionnelles de secteurs de psy (comme pour les référent-es ASH par exemple) car les collègues Psy EN utilisent leur messagerie professionnelle personnelle.
- un courrier aux mairies à faire par l'administration pour qu'un local soit dédié au RASED (déjà existant et/ou à prévoir dans les constructions ou rénovations) Ce n'est pas le cas pour tous. Les RASED n'ont souvent pas d'endroit pour se réunir, d'ordinateurs ni d'imprimantes à disposition. Cela pose aussi des problèmes de confidentialité (utilisation de la clé USB). On ne peut pas imprimer les GEVASCO à domicile

Réponses :

- Faire un recensement / RASED des moyens matériels et des locaux.
- Question de la connexion : voir comment créer des adresses académiques professionnelles par fonction.

- Question de l'équipement informatique + téléphone : les IEN vont solliciter les communes.

Les formations

Quelques formations à Bordeaux ou Bayonne peu accessibles pour le 47 d'où une demande de formations locales. Pas de formation dans le Plan de Formation donc pas forcément visible ni pratique à prévoir.

Remerciement lorsque l'ADASEN aborde le sujet des 3 jours/an consacrés aux rencontres des psys EN EDA. Ces 3 journées sont octroyées par le DASEN pour rencontrer les partenaires de l'école inclusive (avec contenu libre), et échanger sur les pratiques. Elles sont aux frais des psys.

Réponses :

L'ADASEN va écrire à M. DIALLO, responsable académique de la formation, pour tenter une décentralisation de la formation et une harmonisation.

Les psy EN sont sollicité-es pour relayer leurs demandes de formation.

En conclusion, la délégation enregistre positivement un certain nombre d'engagements, et précise qu'elle sera vigilante à ce qu'ils soient suivis d'effets.